

# Les salons horlogers devant la Comco

**FOIRES** La Commission de la concurrence est appelée à se prononcer sur un désaccord entre organisateurs de salons horlogers. Swiss Creative Lab accuse la Fondation de la haute horlogerie et le groupe Richemont d'entrave à la libre concurrence

ALEXANDRE STEINER

@alexanstein

La tension monte sur le front des salons horlogers. Dans une lettre transmise lundi après-midi à la Commission de la concurrence (Comco), que *Le Temps* a pu consulter, Swiss Creative Lab se dit victime «d'entrave à la libre concurrence».

La société active depuis plus de dix ans dans l'événementiel horloger accuse le groupe de luxe genevois Richemont – qui détient des parts dans la Fondation de la haute horlogerie (FHH), organisatrice du SIHH devenu cette année Watches & Wonders – d'abuser «d'une clause contractuelle». Le groupe de luxe genevois s'en servait pour empêcher Swiss Creative Lab de lancer son propre salon à Palexpo, selon son directeur Carlo Naldi.

Dans son courrier, ce dernier indique avoir entrepris dès fin mars des démarches auprès de Palexpo «afin de louer des espaces d'exposition» pour ce rendez-vous intitulé Imagination. Son idée était de proposer, à Genève, une plateforme aux marques horlogères indépendantes privées de Baselworld, la foire bâloise ayant rendu l'âme cette année après le départ de ses principaux exposants (Rolex-Tudor,

Patek Philippe, Chanel, Chopard) dans l'intention de rejoindre Genève aux côtés de Watches & Wonders, lors d'un salon qui devrait se tenir en avril prochain.

Carlo Naldi souhaitait pour sa part louer les halles genevoises du 1er au 7 février 2021. Sa demande a été refusée, alors que les surfaces étaient selon lui disponibles pendant la période visée. Cette décision a d'autant plus surpris l'organisateur que sa demande s'inscrivait dans «le contexte difficile auquel font face les centres d'exposition» privés d'événements en 2020.

## Clause d'exclusivité datant de 1991

La réponse négative de Palexpo est à mettre en lien avec un contrat signé en 1991 avec la FHH, selon Carlo Naldi. Ce document comporte une clause d'exclusivité qui interdit à Palexpo d'accueillir d'autres salons horlogers que Watches & Wonders, quelle que soit la période de l'année, sans l'accord de la fondation genevoise.

Malgré ce refus, Carlo Naldi a multiplié les contacts ces derniers mois pour tenter de trouver une solution. Que ce soit avec Claude Membrez, directeur de Palexpo, Pierre Maudet, conseiller d'Etat genevois chargé du développement

économique, Vincent Subilia, directeur de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève, ou encore Claudine Amstein, membre du conseil d'administration de Palexpo et directrice de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie.

## «Nous nous devons de respecter nos engagements contractuels, ce qui s'inscrit dans la crédibilité de Palexpo et sa pérennité»

CLAUDINE AMSTEIN, MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PALEXPO

Dans sa réponse par courriel du 11 septembre, jointe à la lettre adressée à la Comco, Claudine Amstein déclare à Swiss Creative Lab qu'«aucune modification ne sera apportée au contrat liant Palexpo SA à la FHH». L'administratrice précise dans cet échange que d'autres clients, dans d'autres domaines d'activité, disposent de clauses d'exclusivité similaires: «Le client souhaite ainsi une homogénéité de l'exposition, considérant que c'est le gage de son succès.»

Elle précise toutefois qu'«en tant que tel, un centre d'exposition n'a

pas d'intérêt déterminant à une clause d'exclusivité». Elle ajoute que Palexpo a souvent questionné la FHH sur la possibilité d'alléger cette clause, notamment pour des périodes éloignées des dates du salon qui devrait se tenir au printemps 2021. «Notre client nous a

indiqué qu'il ne souhaite pas modifier le contrat en cours. Cela devrait être assurément le cas pour l'an prochain et probablement l'année suivante. Nous nous devons de respecter nos engagements contractuels, ce qui s'inscrit dans la crédibilité de Palexpo et sa pérennité», conclut-elle.

## «Débloquer une situation inextricable»

Par sa démarche, Swiss Creative Lab se défend de vouloir «entrer dans une logique conflictuelle, onéreuse et potentiellement longue».

Si Carlo Naldi se tourne vers la Comco, avec qui il avait déjà eu un premier contact informel en juin, c'est selon lui «pour débloquer une situation qui paraît aujourd'hui inextricable» et dans laquelle «certains décideurs jouent la montre» pour empêcher l'émergence d'un nouveau salon. Le spécialiste événementiel se dit «confiant de l'effet positif qu'une intervention de la commission pourrait avoir afin que la concurrence puisse pleinement s'exprimer».

Contactée mardi, la Comco confirme au *Temps* avoir reçu le courrier de Swiss Creative Lab. Son directeur, Patrik Ducrey, indique que son contenu doit encore être analysé. La commission décidera ensuite de la réponse adéquate, pouvant aller jusqu'à l'ouverture d'une procédure. Il faudra dans tous les cas attendre plusieurs semaines avant d'en savoir plus.

La Fondation de la haute horlogerie ne fait, de son côté, aucun commentaire et indique qu'Emmanuel Perrin, président ad interim de la FHH et membre du comité exécutif du groupe Richemont, ne s'exprimera pas non plus dans l'immédiat.

Pierre Maudet, conseiller d'Etat genevois chargé du Développement économique, s'étonne quant à lui de la démarche de Carlo Naldi:

«Nous travaillons activement pour tenter de rassembler la place horlogère, mais il est difficile de concilier toutes les visions du premier coup. Il était convenu que des précisions seraient apportées à Carlo Naldi d'ici à la fin de l'été, au plus tard fin septembre.» Selon lui, cette lettre à la Comco ne va pas faciliter le dialogue.

## Discussions avec Beaulieu

Quelle que soit la réponse de la Comco, Imagination ne naîtra pas à Genève l'an prochain. Swiss Creative Lab a mené des discussions lundi avec le Palais de Beaulieu, à Lausanne, pour y organiser son salon qui devrait se tenir du 6 au 11 avril 2021. L'organisateur, qui espère attirer de 150 à 200 exposants avec un format «financièrement attractif», s'aligne ainsi sur les dates du futur salon genevois. Ces dernières n'ont pas encore été officiellement confirmées mais, selon des sources officielles, elles devraient se situer autour du 7 au 13 avril.

Swiss Creative Lab a par ailleurs nommé Yann Tellenbach à la direction d'Imagination. Il avait par le passé dirigé Habitat-Jardin, également au Palais de Beaulieu, pour le compte de MCH Group, l'organisateur de feu Baselworld. ■